

RE C U E I L
DE G É N É A L O G I E S ,
P O U R S E R V I R D E S U I T E
A U D I C T I O N N A I R E
D E L A N O B L E S S E ,

CONTENANT la suite des Généalogies, l'Histoire, la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par créations, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats, ou autrement.

Le dernier Volume contiendra les additions, corrections & changemens à faire à plusieurs Généalogies insérées dans les douze premiers Volumes, le tout suivant l'ordre alphabétique, & finira par une Table générale qui indiquera les articles que l'on voudra consulter, tant dans les premiers Volumes, que dans les suivans.

TOME XIII, ou PREMIER RECUEIL.

Prix, 15 liv. broché.



A P A R I S ,

Chez { LAMY, Libraire, quai des Augustins;
BADIEZ, Editeur, rue Saint-André-des-Arcs, près celle des Grands-Augustins.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Cette famille reconnue noble par l'Empereur, le Roi d'Espagne, le Roi d'Angleterre, a été également confirmée dans sa noblesse d'une manière solennelle par la Déclaration du Conseil du Roi du 26 Janvier 1712, expédiée en faveur de PIERRE DE GRENUT, Brigadier des Armées du Roi, & de GABRIEL, premier Syndic de la République de Geneve, qui dès-lors ont été inscrits dans le Catalogue de la Noblesse naturalisée déposé au Conseil du Roi, & envoyé aux Cours Souveraines du Royaume. La famille GRENUT, qui possède des fonds sur terre de France, est admise aux assemblées des Etats de la Noblesse du Pays de Gex qui avoisine la République de Geneve.

Cette ancienne famille a fourni plusieurs Chevaliers de Malte & des Chanoines & Chanoinesses dans plusieurs Abbayes nobles des Pays-Bas, ainsi qu'un nombre considérable de personnes distinguées dans l'Épée, la Robe & l'Eglise; elle a contracté des alliances avec les maisons de *Nieulles, Nintes, Assignies, la Hamyade, Lalain, Pries, Witthen, Landas, Gomme, &c.*; & depuis l'an 1568, époque de la séparation de ses branches, celles qui se sont réfugiées en Hollande & en Suisse ont également rempli des emplois distingués, & contracté des alliances nobles. La branche de Geneve est alliée aux maisons de *Coulanges, Treffort, Varax*; & par *Marie de Perrachon*, elle a de l'affinité avec celles de *Briord, Montferrand, Urré, Monteynard, Gassaud, Varennes, &c.*

Cette branche conserve plusieurs titres & lettres des Comtes de *Soissons, Ducs du Maine, Prince de Dombes, Comtes d'Eu*, de plusieurs Maréchaux de France, des Ministres du Roi & des Princes étrangers, qui prouvent ses services, l'état qu'on a toujours fait de son nom, & la considération dont elle a joui, soit dans sa patrie, soit dans les pays où elle a rempli des emplois civils ou militaires.

A U T E U R S.

Histoire du Tournaisis.

Histoire de Cambray.

Histoire des Guerres de Hollande.

Nobiliaire des Pays-Bas, & Supplément.

Jurisprudentia heroica.

Histoire militaire des Suisses, par M. de Zurlauben.

Les armes : parti mi-coupé; au premier, d'azur à trois épis de bled d'or; au second, d'argent au serpent loqué de gueules, armé d'or, au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperons d'or; au troisième, de gueules au chevron courbé d'or, ayant en chef deux lions affrontés d'argent, & en pointe un cœur d'argent d'où sort une branche de mai : cimier, un casque surmonté d'une couronne d'or à quatre fleurons : devise, O DIEU ! TU ME VOIS, GRENUT !

GRIMALDY, Seigneur d'Antibes. Suivant un Mémoire qui nous a été remis pour être inséré dans cet Ouvrage, cette maison remonte, par une filiation suivie, à ANTOINE, qui suit.

Tome XIII.

H h h

I. ANTOINE GRIMALDY, second fils de RAINIER, II du nom, Prince de Monaco & Amiral de France en 1304, & de Marguerite de Ruffec, fut Seigneur de Prat & de la Vallée de Lantufque. La Reine JEANNE, par des Lettres du 20 Octobre 1348, l'inféoda deklites terres, & de celles de Blegubier & de Chanoul; & par d'autres Lettres du 10 Janvier 1349, elle le qualifia fon Conseiller & lui inféoda la terre de Vuels. Il eut de Catherine Doria, fon épouse: — 1. MARC, qui fuit; — 2. & LUC, rapporté après la postérité de son aîné.

II. MARC GRIMALDY, Seigneur de Prat, Blegubier & Chanoul, acquit, avec LUC, son frere, de RAINIER GRIMALDY la moitié de la terre de Cagne, & la Reine JEANNE, par ses Lettres-patentes du 20 Janvier 1372, approuva cette acquisition; & malgré le manque d'hommage dudit RAINIER GRIMALDY, Chevalier, elle leur fit don, le 18 Février 1375, de tous les droits qui lui étoient dus sur cette moitié de la terre & Seigneurie de Cagne. La Reine MARIE leur inféoda la terre de Villeneuve-lès-Vence. Ils furent établis par le Pape CLÉMENT VII, le 6 Juin 1384, Viguiers & Capitaines du lieu d'Antibes, & le même Pape, par Bulle du 9 Février 1387, reconnoît leur devoir 5000 florins; & par autres Bulles de 1389 & 1392, il reconnoît leur devoir 4100 florins; pour lesquelles sommes il leur engage la Ville d'Antibes, lequel engagement fut approuvé par des Lettres-patentes du mois de Décembre 1396 de la Reine MARIE. MARC GRIMALDY fut établi Capitaine-Général de tous les Arbalétriers tant de pied que de cheval qui étoient au service du Roi CHARLES V, dit le Sage, par Lettres données à Vincennes le 16 Décembre 1373.

MARC GRIMALDY avoit épousé Sibille de Saluces, dont il eut: — 1. ANTOINE, mort sans postérité; — 2. GEORGES, qui fuit; — 3. HONORA, co-Seigneur d'Antibes & de Cagne: il épousa Marie Lascaris, fille de Luchin Lascaris, Comte de Tende, dont il n'eut point d'enfans; — 4. CATHERINE, femme en premieres noces de Raimond Marquesfang, & en secondes noces de Georges Carrette, Marquis de Savone, dont la preuve se trouve dans un acte du 30 Juillet 1400; — 5. & ARGENTINE, fille d'honneur de la Reine de France.

III. GEORGES GRIMALDY, I. du nom, co-Seigneur d'Antibes & de Cagne, Gouverneur de Grasse & de Saint-Paul, eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. HONORÉ GRIMALDY, co-Seigneur de Manton, mort jeune sans postérité, ainsi qu'il est prouvé par un compromis du 22 Janvier 1452; — 2. CATHERINE, femme de Pierre Lascaris, fils d'Antoine, Comte de Tende, & de Françoise de Bouilier-Cental; — 3. BARTHOLOMÉE, femme de Nicolas de Léves; — 4. & SAUVAGINE, qui passa avec ses sœurs une transaction sur les biens de son pere le 12 Avril 1441, avec NICOLAS GRIMALDY.

Premiere branche.

II. LUC GRIMALDY, Seigneur d'Antibes, de Cagne & de Villeneuve, second fils d'ANTOINE & de Catherine Doria, acheta de Noble & Egrégie Seigneur Raimond Marquesfang, Chevalier, la portion de Seigneurie qu'il

avoit à Cagne le 10 Décembre 1401. Il avoit épousé **YOLANDE GRIMALDY**; fit son testament le 14 Janvier 1409, dans lequel il est qualifié de Magnifique & Puissant Seigneur: il y nomme sa femme & tous ses enfans; fait héritiers par égales portions **JEAN & NICOLAS**, ses deux aînés. Les enfans sortis de son mariage sont: — 1. **JEAN**, qui suit; — 2. **NICOLAS**, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. **LOUIS**, Chartreux, légataire de son pere en 1409; — 4. **PIERRE**, aussi légataire de son pere, Conseiller de la Reine **JEANNE**: il vivoit encore en 1437; — 5. **OTHÔ**, Lieutenant de la Compagnie des Arbalétriers en 1374; — 6. **PHILIPPE**, légataire de son pere, eut une fille naturelle nommée **PERRETTE GRIMALDY**; — 7. **CLÉMENCE**, femme en premieres noces de *Luquin Gailly*, de Gênes, le 3 Avril 1391, & en secondes noces de *Marcellin Grillé*, de Gênes, le 28 Juin 1400; — 8. **MARGUERITE**, mariée en 1399 à *Bertrand de Grusse*, Seigneur du Bar; — 9. **MADELEINE**, femme de *René Lascaris*, co-Seigneur de la Brigue; — 10. **LUCIE**, femme de *Jean Justiniany*; — 11. & **LUCHINE**, femme de *Guillaume du Puget*, Seigneur de Figaguières.

III. **JEAN GRIMALDY**, fils aîné de **LUC**, co-Seigneur de Cagne & d'Antibes, fut émancipé le 24 Juillet 1401. Il approuva le testament de son pere le 17 Janvier 1412; servit le Roi **CHARLES VI** contre les Anglois; épousa *Blanche Doria*, veuve de **JEAN GRIMALDY**. On pourroit croire qu'il auroit eu une seconde femme; car, par son testament, il donne une pension à sa femme, qu'il nomme *Jauquine*, de la Ville de Gênes. Il eut de *Blanche Doria*, son épouse: — 1. **CONSTANCE**, mariée en 1408 à *N... Carrette*, Marquis de Savone; — 2. **THOMASSINE**, mariée en 1439 à *Theobald Lascaris*, co-Seigneur de la Brigue; — 3. **HONORÉ**; — 4. **CATHERINE**, femme de *Jean Doria*; — 5. & **LUCIE**, Religieuse à Aix.

Seconde branche.

III. **NICOLAS GRIMALDY**, second fils de **LUC**, co-Seigneur d'Antibes & de Cagne, fit hommage desdites Places le 28 Juillet 1429; fut Conseiller & Chambellan de la Reine **YOLANDE** & du Roi **LOUIS**, son fils, par Lettres du 16 Juillet 1420. Ce Prince, le 1^{er} Avril 1424, étant en son Conseil, présens les Seigneurs *Pierre de Beauvau*, *Tristan de la Jaille*, *Guillaume de Villeneuve*, le *Lyon de Faucon*, Chevaliers, l'établit Viguiier de la Ville de Marseille, & le qualifie son *Féal, Noble & Egrégie Seigneur*.

NICOLAS GRIMALDY testa le 9 Février 1449; se qualifie dans l'acte de *Magnifique Seigneur*, nomme tous ses enfans, fait héritier **GASPARD**, son fils aîné, lui substitue **LAMBERT**, son second fils, & fait un codicille le 14 Décembre 1452. Il avoit épousé *Cézarine Doria*, des Marquis de *Doucille*, dont il eut: — 1. **GASPARD**, qui suit; — 2. **LAMBERT**, légataire & substitué par son pere, marié à **CLAUDE GRIMALDY**, Dame de *Monaco*, fille héritière de **CATALAND GRIMALDY**, Prince de *Monaco*, qui a fait la branche des Princes de ce nom, dont l'héritière a porté la Principauté dans la maison de *Matignon*; — 3. **GUIGUES**, mort jeune, étant sous la tutele de son pere, de **PIERRE** & de **PHILIPPE GRIMALDY**, ses oncles, en 1437; — 4. **JEAN-ANDRÉ**, légataire de son pere, Evêque de

Grasse le 27 Juin 1481, Abbé de Lerina, Vice-Légit d'Avignon, Nonce en France, destiné Cardinal, & mort le 1^{er} Juillet 1505; — 5. LOUIS, Chevalier de Malte, aussi légataire de son pere; — 6. VALENTINE, femme de *Jean Doria*, Seigneur de Vuës; — 7. MARIETTE, femme de *Hugues de Villeneuve*, Baron de Vence en 1449; — 8. & BRIGIDE GRIMALDY, femme d'*Alleran*, des Marquis de Ceve, par contrat du 1^{er} Avril 1452.

IV. GASPARD GRIMALDY, co-Seigneur d'Antibes & de Cagne, qualifié de *Magnifique Seigneur* dans son testament du 7 Février 1466, fils de Respectable Seigneur NICOLAS. Il épousa *Marguerite Lascaris*, fille d'*Antoine*, Comte de Tende, & de *Françoise de Bouillier*, par contrat du 30 Juillet 1450, dont il eut: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. & RENÉE GRIMALDY, mariée en 1474 avec *Jean Sararo*, en Piémont.

V. NICOLAS GRIMALDY, II du nom, co-Seigneur d'Antibes & de Cagne, fut Pannetier du Roi CHARLES VIII par Lettres de 1491, & fit hommage au Roi desdites terres le 28 Décembre 1494. Il transigea avec Illustre Seigneur René, bâtard de Savoie, & Magnifique Seigneur Jean, des Marquis de Ceve, tous co-Seigneurs de Cagne. Dans cet acte il est qualifié *Magnifique Seigneur* le 17 Décembre 1512. Il fit son testament le 11 Août 1515, dans lequel il est qualifié *Magnifique & Généreux Seigneur*; fait des legs à *Marguerite de Tende*, sa mere, à *Charlotte de Villeneuve*, sa femme, fille de *Louis*, Marquis de Trans, & à tous ses fils & filles; institue GASPARD, son fils aîné, son héritier universel; substituée, au défaut de ses enfans, LUCIEN GRIMALDY, Prince de Monaco, son cousin-germain; nomme ses exécuteurs-testamentaires AUGUSTIN GRIMALDY, Evêque de Grasse, *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans, LUCIEN GRIMALDY, Prince de Monaco, & *Jacques de Grasse*, Seigneur du Bar, Docteur en Droit. Il eut de *Charlotte de Villeneuve*, Dame de Courbons, fille de *Louis*, Marquis de Trans, & d'*Honorade de Berre*, qu'il avoit épousée par contrat du 21 Février 1497: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. HONORÉ, Chevalier de Malte, légataire de son pere; — 3. JEAN-ANTOINE, qui épousa *Andronic Flotte*, & fit une branche établie à Nice, rapportée ci-après; — 4. CLAUDE, Chevalier de Malte; — 5. JEAN-ANDRÉ, légataire de leur pere: ce dernier vendit à *Raimond du Puget*, de la Ville d'Aix, le 16 Septembre 1562, les titres de Prat, Blegubier & Chanoul: on lui donne sept enfans; — 6. JEAN, Abbé de Thorouet en 1568; — 7. HONORÉE, femme de *Balthazard de Sade*, Seigneur d'Aiguiedes; — 8. & ANNE GRIMALDY, femme d'*Antoine d'Arlatan*, Seigneur de Beaumont, par contrat du 15 Février 1520.

VI. GASPARD GRIMALDY, II du nom, Seigneur d'Antibes, de Cagne & de Courbons, fit hommage desdites terres le 25 Janvier 1539. Le Roi lui accorda l'investiture d'une quatrieme partie de Cagne. Il est qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi dans cette investiture du 28 Février 1573, ainsi que dans son testament du 2 Juin 1578, où il est dit Commandant pour le Roi sur les frontieres d'Antibes à l'absence du Gouverneur. Il a fait des legs à tous ses enfans. Il avoit épousé, 1^o. par acte du 8 Octobre 1521, *Jeanne de Quiqueran*, fille de *Gauche de Quiqueran*, Baron de Beaujeu, & de *Louise de Castellane la Verdier*, dont il reconnut avoir reçu la dot; & 2^o.

Hélène Viane, qu'il nomme dans son testament du 2 Juin 1578. Il eut du premier lit : — 1. RENÉ, qu'il fait son héritier universel, & lui substitue CLAUDE, son fils aîné du second lit ; — 2. NICOLAS, Prévôt de Barjols ; — 3 & 4. PHILIPPE & FRÉDERIC, Chevaliers de Malte ; — 5. ALEXANDRE, mort à Ferrare ; — 6. OCTAVIEN, dont on ne fait rien ; — 7. LUCRECE, mariée, par contrat du 24 Mai 1545, avec *Gaspard de Castellane*, Seigneur d'Entrecasteaux, fils de *Louis-Adhémar*, Comte de Grignan, Chevalier de l'Ordre du Roi & Lieutenant de Provence ; — 8. JULIE, mariée, par contrat du 29 Décembre 1557, à *Albert de Rossat*, Seigneur de Primitivert en Dauphiné, Chevalier de l'Ordre du Roi ; — 9. HIPPOLYTE, mariée le 7 Juin 1560 à *Jacques de Faret*, Baron de Saint-Privat ; — 10. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 19 Janvier 1561, à *Claude de Villeneuve*, Baron & Seigneur de Vence, Chevalier de l'Ordre du Roi ; — 11. CASSANDRE, mariée, par contrat du 1^{er} Février 1564, à *Jules Doria*, Seigneur de Doucefaignes, Citadin de Vintimille ; — 12. CAMILLE, mariée, par contrat du 19 Novembre 1563, à *Jean de Brancas*, dit de *Forcalquier*, Seigneur & Baron de Céreste ; & du second lit : — 13. CLAUDE, légataire par le testament de son pere du 2 Juin 1578, & substitué au bien de RENÉ, fils aîné du premier lit, au défaut des enfans mâles légitimes dudit RENÉ, l'Auteur d'une branche qui sera rapportée en son rang ; — 14. & LUCRECE, légataire de son pere.

VII. RENÉ GRIMALDY, Seigneur d'Antibes, Cagne, Courbons, Malijai, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit son testament le 28 Mai 1594 : il y est qualifié *illustre Seigneur*. Il approuve le legs fait par GASPARD, son pere, à CLAUDE, son frere consanguin, & à ses sœurs ; confirme les substitutions que GASPARD, son pere, a faites par son testament ; nomme les exécuteurs testamentaires *Gaspard de Pontevès*, Comte de Curces, *Scipion de Villeneuve*, Baron de Vens, son neveu, *Jean de Villeneuve*, Marquis de Trans, & *Claude de Villeneuve*, Seigneur de Torenq. Il épousa, par contrat du 14 Janvier 1560, *Yolande-Claude de Villeneuve*, fille de *Claude de Villeneuve*, Marquis de Trans, & d'*Isabeau de Feltré* : elle est qualifiée, dans son testament du 29 Juillet 1607, d'*Illustre Dame Yolande de Villeneuve*, Dame douairiere d'Antibes. De ce mariage sont sortis : — 1. ALEXANDRE GRIMALDY, Seigneur de Cagne & d'Antibes, qui vendit la terre d'Antibes au Roi HENRI IV ; passa une transaction sur cette vente avec HONORÉ, son frere, le 18 Septembre 1608 ; transigea avec *Yolande de Villeneuve*, sa mere, le 2 Septembre 1601 : il avoit épousé *Julie de la Roveze-Piémontoise*, fille de *Philippe*, Comte de Poivin, & d'*Octavie de Belliglinsoul*, dont il n'eut qu'une fille nommée MARGUERITE GRIMALDY, qui fut mariée le dernier Février 1615 avec *Melchior du Puget*, Seigneur & Baron de Saint-Marc ; — 2. CLAUDE, Seigneur de Malijai, mort sans postérité ; — 3. HONORÉ, qui continue la tige ; — 4. CAMILLE, mariée le 1^{er} Février 1586 à *Annibal de Forbin*, Seigneur de la Roque ; — 5. & JULIE GRIMALDY, mariée le 15 Février 1602 à *Allemand de Glandeve*, Seigneur de Grioux.

VIII. HONORÉ GRIMALDY, Seigneur de Courbons, Gentilhomme de la Chambre du Roi, obtint de Sa Majesté le 1^{er} Décembre 1615 une pension

de 2000 livres & des Lettres de committimus le 11 Mai 1609, où il est qualifié notre cher bien aimé Messire HONORÉ GRIMALDY, Chevalier, Seigneur de Courbons, Gentilhomme ordinaire de notre Chambre. Il avoit épousé *Blanche de Thomas* par contrat du 10 Juillet 1599, fille de *Pierre de Thomas*, Seigneur de Michaud, elle fut nommée tutrice le 16 Juillet 1618 de ses enfans, qui sont : — 1. JEAN-HENRI, qui suit; — 2. PIERRE; — 3. FRANÇOIS-FRÉDÉRIC; — 4. ALEXANDRE; — 5. & CLAUDE, tous les quatre Chevaliers de Malte.

IX. JEAN-HENRI GRIMALDY, Marquis de Courbons par érection du mois de Mars 1646, né le 25 Juillet 1604, fut Mestre-de-Camp d'Infanterie par brevet du 5 Juillet 1634: le Roi lui accorda en Décembre 1641 une pension de 3000 livres. Il avoit été fait Lieutenant-de-Roi de Monaco en récompense de ses services & du Traité qu'il fit pour remettre le Prince de Monaco son parent sous la protection de la France; il testa le 16 Septembre 1632, & mourut fort âgé. Il avoit épousé *Anne de Grasse*, fille du Comte du Bar, & de *Claire Alagonia*, par contrat du 30 Janvier 1625, dont vinrent : — 1. HONORÉ, qui suit; — 2. PIERRE, Ecclésiastique; — 3. & 4. SCIPION & CLAUDE, Chevaliers de Malte; — 5. ARNAUD, mort en 1646; — 6. HERCULE, dont on ne fait rien; — 7. MARIE-GABRIELLE, mariée à *François Lombart*, Seigneur de Gourbons; — 8. & MARTHE, morte jeune.

X. HONORÉ GRIMALDY, II du nom, Marquis de Courbons, Baron de Cagne, représenta au Roi qu'il avoit été obligé de vendre le Marquisat de Courbons, & Sa Majesté, par Lettres du mois de Mars 1677, érigea la Baronnie de Cagne en Marquisat; il épousa, par contrat du 17 Novembre 1646, FRANÇOISE GRIMALDY, fille de CHARLES GRIMALDY, Seigneur de Regufe, dont : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & 3. PIERRE, & autre CHARLES, Chevaliers de Malte; — 4. ELZÉAR, Abbé de Clauson; — 5. & LUCRECE, mariée à *Scipion de Villeneuve*, Seigneur de Tournel-lès-Vences.

XI. CHARLES GRIMALDY, I du nom, Marquis de Cagne, testa le 9 Juin 1708; il avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1673, *Françoise Covet*, fille de *Jean-Batiste Covet*, Marquis de Marignanne & des Isles-d'ors, dont : — 1. HONORÉ, qui suit; — 2. 3. 4. & 5. CHARLES, GASPARD, N... & N... GRIMALDY, Chevaliers de Malte; — 6. JOSEPH-MARIE, Prieur de Noyer; — 7. autre MARTHE, mariée le 17 Mars 1709 à *Antoine-François de Cays*, Comte de Gileté, à Nice; — 8. MARTHE-MARGUERITE-ELISABETH, mariée le 12 Novembre 1711 à *Charles Olivari*, Seigneur de Campredon; — 9. & CHARLOTTE, mariée le 3 Décembre 1718 à *Jean-André de Vacher*, Seigneur de Saint-Martin.

XII. HONORÉ GRIMALDY, III du nom, Marquis de Cagne, né en 1675, Page du Roi en 1693, épousa, par contrat du 13 Décembre 1700, *Marguerite-Rosaline de Villeneuve*, fille de *Pierre de Villeneuve*, Marquis de Trans, Comte de Tournettes, & de *Françoise Bitaud*, dont : — 1. HONORÉ, qui suit; — 2. CHARLES, Evêque de Rodez, & Abbé de la Grace-Dieu, mort le 10 Mars 1770; — 3. autre CHARLES, Chef-d'Escadre des Armées navales, marié le 18 Avril 1746, avec MARIE-GENEVIEVE DE GRIMALDY,

issue de **CLAUDE**, fils de **GASPARD II**, Auteur d'une branche rapportée à la fin de cette généalogie; — 4. **ELISABETH-ROSALINE**, femme de *Louis Commandaire*, Seigneur de Taradau; — 5. & **MARIE-MARTHE**, mariée avec *Gombert*, Seigneur de Saint-Genniez.

XIII. **HONORÉ GRIMALDY**, IV du nom, Marquis de Cagne, Colonel & Chef de Brigade des Carabiniers, & mort en 1743 à l'armée d'Allemagne à Spire. Il avoit épousé, par contrat du 24 Janvier 1730, *Helene-Marianne d'Orcel*, fille de *Barthelemi-Joseph d'Orcel*, Seigneur de Plaisiau, & de *Genevieve de Laurent*, dont: — 1. **LOUIS-CAMILLE**, tué à la bataille de Creveld en Allemagne en 1758; — 2. **SAUVEUR-GASPARD**, d'abord Chevalier de Malte, qui suit; — 3. & **LOUIS-ANDRÉ**, né au château de Cagne, Diocèse de Vence, le 17 Décembre 1736, Abbé de Chambre-Fontaine, sacré Evêque du Mans le 5 Juillet 1767, transféré à l'Evêché de Noyon en 1777.

XIV. **SAUVEUR-GASPARD GRIMALDY** a épousé en Août 1760 *Jeanne de Marc de Pazzis*, fille de *N... de Pazzis*, & de *N... de Vintimille* des Comtes de Marseille, dont: — 1. **HENRI**, né en Septembre 1773; — 2. & 3. & deux filles dont nous ignorons les noms de Batême.

Troisième branche établie à Nice.

VI. **JEAN-ANTOINE GRIMALDY**, troisième fils de **NICOLAS II** du nom, & de *Charlotte de Villeneuve*, épousa *Andronille de Flotte*, dont vint;

VII. **CLAUDE GRIMALDY**, qui se maria avec *Claudine de Kairasse*, fille du Seigneur de Châteauneuf, dont: — 1. **GASPARD**, qui suit; — 2. **CLAUDE**, Chevalier de Malte, mort à Alger.

VIII. **GASPARD GRIMALDY**, s'est marié avec *Ostavie Doria Delecaqua*, dont:

IX. **ANDRÉ GRIMALDY**, marié avec *Benoîte de Villars de Malbequi*, dont: — 1. **MARCEL**, qui suit; — 2. **FÉLIX**, Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Malte; — 3. **CHARLES-LOUIS**, Maréchal de Camp, Commandant à Saint-Omer, marié avec *Catherine de Basta*, sœur du Chevalier de *Basta-Feld*, Maréchal des Armées de l'Empereur, mort sans postérité; — 4. & **HENRI**, dont on ne fait rien.

X. **MARCEL GRIMALDY** a épousé *Dorothee de Ferrero*, & en a eu:

XI. **HONORÉ GRIMALDY**, I du nom de sa branche, marié avec *Louise de Trenquier*, dont: — 1. **XAVIER**, qui suit; — 2. **IGNACE-FÉLIX**, Commandeur de Salieres; — 3. & **N... GRIMALDY**, Commandant de la Ville de Bethune, marié avec la Marquise d'*Assignies*.

XII. **XAVIER GRIMALDY** épousa *Catherine de Ferrero*, sa cousine, & en eut: — 1. **JOSEPH**, qui suit; — 2. & **FRANÇOISE**, mariée à *N... de la Tour-Romoules*, de la Ville d'Arles.

XIII. **JOSEPH GRIMALDY** s'est marié avec *Constance de Lascaris Castellard*, dont: — 1. **MARCELLIN**, qui suit; — 2. **ANGELE**, Chevalier de Malte, Officier dans le Régiment de Lyonnais; — 3. **LOUIS**, Chevalier de Malte, Officier de Marine; — 4. **ANDRÉ-MARIE-JOACHIM**, Ecclésiastique; — 5. 6. & 7. **MARIE, MARIE & HÉLENE**, dont nous ignorons l'état.

XIV. MARCELLIN GRIMALDY a épousé *Rose - Catherine de Capello*, dont nous ignorons la postérité.

Quatrieme branche.

VII. CLAUDE GRIMALDY, fils aîné de GASPARD, & d'*Hélène de Vianne*, sa seconde femme, légataire par le testament de son pere le 2 Juin 1578, épousa le 22 Avril 1610 *Marguerite de Brenon*, fille d'*Antoine*, co-Seigneur d'Antibes, dont :

VIII. GASPARD GRIMALDY, né le 7 Septembre 1616, se maria à Monaco le 29 Juillet 1649 avec *Hippolyte de Brigati*, dont : — 1. JEAN-HENRI, qui suit ; — 2. PIERRE, Lieutenant-Colonel au Régiment de Navarre ; — 3. & BLANCHE, mariée avec *P. Antoine du Bruel*, Seigneur de la Gerotiere en Anjou, qui mourut à Gênes, où elle alla demander les sommes qui sont accordées aux demoiselles DE GRIMALDY D'ANTIBES,

IX. JEAN-HENRI GRIMALDY, né le 25 Novembre 1651, testa le 26 Juillet 1720, & avoit épousé le 13 Janvier 1695 *Jeanne d'Isnard*, dont : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2. MARIE-GENEVIEVE, mariée à CHARLES, Comte DE GRIMALDY, Chef d'Escadre ; — 3. & MARIE-CHRISTINE.

X. ALEXANDRE GRIMALDY, né le 28 Novembre 1705, a épousé le 7 Août 1742, *Marianne d'Isnard*, dont il a eu :

XI. JEAN-HENRI GRIMALDY, né le 26 Juillet 1743, Chanoine de Rodez, Prieur Commendataire de Verines en Poitou, Vicaire-Général de Blois, Député à l'assemblée générale du Clergé en 1775 : — 2. & une fille nommée MARIANNE, morte jeune.

Branche cadette de la maison D'ANTIBES, issue de CLAUDE, fils de GASPARD, II du nom.

XIII. CHARLES - GRIMALDY, troisième fils d'HONORÉ, III du nom, Chef d'Escadre des Armées navales, épousa le 18 Avril 1746 MARIE-GENEVIEVE DE GRIMALDY, fille de JEAN-HENRI, branche cadette de la maison D'ANTIBES, duquel mariage vint :

XIV. CHARLES-BALTAZARD DE GRIMALDY, né le 29 Novembre 1747, Enseigne de Vaisseaux & marié en 1773 avec *Victoire de Mine de Quinson*, dont : — 1. CHARLES-PHILIPPE-AUGUSTE, né le 30 Mars 1775 ; — 2. HENRI ; — 3. & CHARLOTTE-GENEVIEVE, née le 28 Décembre 1773.

Les armes de la maison de GRIMALDY sont : *fuselées d'argent & de gueules ; supports, deux moines ; devise, Deo juvante.*



HUGUET: